



# LIGUE D'OCCITANIE DE BILLARD

## CODE SPORTIF « Billard Carambole »

### TABLE des MATIERES

<b>AVANT-PROPOS :</b>	Page 2
<b>CHAPITRE 1 : Généralités</b>	Page 2
Article 1.1 - Dispositions générales	Page 2
Article 1.2 - Organisation des compétitions	Page 2
Article 1.3 - Calendrier	Page 3
Article 1.4 - Inscriptions	Page 3
<b>CHAPITRE 2 : Règles communes</b>	Page 3
Article 2.1 - Joueurs participants	Page 3
Article 2.2 - Tenue sportive	Page 4
Article 2.3 - Forfait et abandons	Page 4
Article 2.4 - Arbitrage	Page 4
Article 2.5 - Classification	Page 4
Article 2.6 - Clubs organisateurs	Page 5
<b>CHAPITRE 3 : Compétitions</b>	Page 5
Article 3.1 - Convocations	Page 6
Article 3.2 - Tournois Qualificatifs (TQ)	Page 6
Article 3.3 - Classement	Page 6
Article 3.4 - Finales de Ligue	Page 6
Article 3.5 - Compétitions par équipes	Page 6
Article 3.6 - Annexes	Page 7
1) Règlement du 5 Quilles pour la Ligue Occitanie	
2) Organigramme de la commission sportive	
3) Tableau des distances	
4) Tours de jeu	
5) Tableau classement catégories nationales	

## AVANT-PROPOS

Le présent Code Sportif est propre à la Ligue d'Occitanie.

Il vient en complément du Code Sportif de la Fédération Française de Billard afin de clarifier la gestion des compétitions de la Ligue de Billard Carambole d'Occitanie.

Tout joueur s'inscrivant dans une compétition organisée par la Ligue de Billard Carambole d'Occitanie accepte de respecter le présent Code Sportif.

D'une saison à l'autre, les articles modifiés apparaissent en surbrillance jaune.

### CHAPITRE 1 - Généralités

#### **Article 1.1 - Dispositions générales**

Le territoire sportif de la Ligue d'Occitanie est découpé en 2 Secteurs regroupant chacun plusieurs Districts :

Le Secteur Est regroupant les Districts Aude / PO et Cévennes d'Oc.

Le Secteur Ouest regroupant les Districts Quercy / Rouergue et Gascon / Tolosan

La Commission Sportive (CS) de la Ligue d'Occitanie (voir composition dans tableau annexe) a la responsabilité d'organiser les compétitions officielles se déroulant sur son territoire et est seule habilitée à une telle organisation.

Elle planifie les tournois qualificatifs des Catégories Nationales et toutes les finales de la Ligue d'Occitanie.

Les compétitions officielles priment sur toute organisation autre. Les clubs désirant organiser une compétition autre (tournois de classement et Opens) devront tenir compte du calendrier officiel de la Ligue et des Districts et en informer la CS.

Les Responsables Sportifs de la CS s'engagent à tout mettre en œuvre pour permettre au plus grand nombre de ses licenciés de participer aux compétitions et cela dans le respect des règles établies.

Les responsables sportifs catégories nationales :

Partie Libre - Cadre (sauf N3) : [Franck BESSAGNET](#)

5 Quilles : [Eric CHANTRELLE](#)

Féminines : Poste à pourvoir

Equipes Carambole : [Juan GIRON](#)

Cadre N3 - 1 Bande - 3 Bandes : [Robert REMY](#)

Les responsables sportifs des Districts :

Aude/PO et Cévennes d'Oc : [Benoit HORNECKER](#)

Quercy/Rouergue : [François BURGER](#)

Gascon/Tolosan : [Franck BESSAGNET](#) - [Maurice BUANNIC](#) - [Robert REMY](#)

#### **Article 1.2 - Organisation des compétitions**

Les compétitions des Catégories Nationales se dérouleront en 2 phases :

Phase 1 : 3 Tournois Qualificatifs (TQ). Les 2 meilleurs TQ de chaque joueur seront retenus pour le classement.

Phase 2 : Finale de Secteur à 6 joueurs pour les catégories ayant plus de 12 joueurs par Secteur. Les 3 premiers de chaque Secteur qualifiés pour la finale de Ligue.

Phase 3 : Finale de Ligue qui se disputera en poule unique de 6 joueurs selon le nombre préalable d'engagés dans la catégorie.

Les finales de Ligue se joueront le samedi et le dimanche (voir tableau dans annexes).

Modalités selon le nombre d'engagés :

**2 à 6 joueurs :** 3 TQ (3 matchs minimum par TQ) - Pas de finale de Ligue.  
Le 1<sup>er</sup> du classement général représentera la LOB à la Finale Nationale.

**7 à 12 joueurs :** 3 TQ sur l'ensemble de la Ligue - Finale de Ligue.

**13 joueurs et + :** **1<sup>er</sup> cas :** - de 6 joueurs dans un des 2 secteurs.  
3 TQ sur l'ensemble de la Ligue - Finale de Ligue  
**2<sup>ème</sup> cas :** + de 6 joueurs dans chaque Secteur.  
3 TQ dans chaque secteur - Finale de Ligue.  
Les 3 premiers de chaque Secteur qualifiés pour la Finale de Ligue  
**3<sup>ème</sup> cas :** + de 12 joueurs dans un Secteur.  
3 TQ dans chaque Secteur - Finale de Secteur - Finale de Ligue.  
Les 3 premiers de chaque secteur qualifiés pour la Finale de Ligue.

**Les poules des TQ seront composées selon le principe du serpentín intégral.**

### **Article 1.3 - Calendrier**

Le calendrier sportif de la Ligue établi par la CS est le document de référence pour les différentes phases des compétitions. Il sera envoyé à chaque club et chaque licencié qui aura accepté de donner son adresse « Mail ».

Les clubs auront obligation de nous retourner leurs souhaits d'organisation des TQ et Finales de Ligue avant le 15 août 2023. La CS désignera les clubs pour les catégories et modes de jeu n'ayant pas trouvé preneur.

Le calendrier de la Ligue devra s'adapter aux modifications du calendrier fédéral, il en sera de même pour le calendrier des Districts.

Il servira aussi de référence aux Districts pour l'élaboration de leur calendrier.

### **Article 1.4 - Inscriptions**

Elles seront ouvertes **sur le site de notre Ligue** 6 semaines avant la date de la compétition concernée et seront closes 3 semaines avant.

Chaque joueur devra s'inscrire individuellement, s'il rencontre le moindre problème il devra se rapprocher de son club lequel devra s'occuper de la dite inscription.

**Les inscriptions envoyées directement aux différents responsables sportifs ne seront plus prises en compte et ne seront donc pas validées.**

**Si un joueur s'inscrit le même week-end à plusieurs modes de jeu il devra impérativement le signaler dès son inscription aux responsables sportifs de la Ligue.**

**Seules les inscriptions enregistrées sur le site de la Ligue seront validées.  
Tout joueur non inscrit dans les délais ne sera pas retenu pour participer à cette compétition.**

## CHAPITRE 2 - Règles communes des compétitions

### Article 2.1 - Joueurs participants

Ne pourront participer aux compétitions officielles que les joueurs ayant acquitté leurs droits de licence sportive au près de la Fédération Française de Billard pour la saison 2023/2024.

**Tout engagement pour une compétition implique que le joueur accepte toutes les dispositions du règlement établi. Il lui incombe de prendre connaissance du dit règlement.**

Les joueurs devront s'inscrire aux compétitions sur le site de la Ligue en respectant les règles énoncées dans l'article 1.4 (ci-dessus) ou en cas de problème par l'intermédiaire de leur club. **Si le problème est d'origine informatique sur le site, ils devront se rapprocher de la commission informatique de la Ligue via le formulaire de contact du site.**

Tout joueur ne peut s'inscrire que dans la catégorie à laquelle il appartient sur le site EII de la Fédération Française de Billard à la date **du 01 septembre 2023**. Si lors du 1<sup>er</sup> TQ, après avoir disputé un minimum de 3 matchs un joueur réalise la moyenne de la catégorie supérieure, il peut demander de continuer la saison dans cette nouvelle catégorie. Si à la fin de la saison il ne confirme pas la moyenne de cette nouvelle catégorie il sera reversé dans sa catégorie d'origine.

Nota : pas de notion de saison débutée dans la nouvelle catégorie si moyenne réalisée.

**Des photographies à des fins de promotion des clubs organisateurs peuvent être prises. Il appartient aux joueurs de préciser au début de la compétition à l'organisateur qu'ils ne désirent pas être photographiés. L'absence de ce signalement vaudra pour accord tacite de leur part.**

### Article 2.2 - Tenue Sportive

- Polos à manches courtes ou longues rentré dans le pantalon. Le polo d'arbitre est interdit aux joueurs.
- Pantalon de ville de couleur unie, les jeans et les survêtements sont interdits.
- Chaussures fermées de couleur unie
- Chaussettes : mi-bas ou bas

L'écusson ou logo du club et/ou les armoiries de la ville doit être placé sur la poitrine à gauche, coté cœur. L'inscription dans le dos du nom de la ville du joueur est autorisée.

Les dispositions du Code Sportif National concernant la tenue sportive s'appliquent pour toutes les compétitions organisées par la Ligue ou ses Districts. Tout joueur n'étant pas en tenue peut-être exclu de la compétition par le Directeur de jeu sans recours possible et sans présager des suites disciplinaires possibles à son encontre.

### Article 2.3 - Forfait et/ou abandon

**Forfait** : Le délai minimal de déclaration de forfait est fixé au vendredi 18 heures de la semaine qui précède la compétition. Le joueur devra en informer les Responsables de la CS. **Il devra dans les 72 heures suivant la date de la compétition envoyer au responsable de la CS un justificatif (certificat médical, avis de décès, justificatif d'accident, seront les seuls justificatifs retenus).**

Si un forfait a lieu dans les 8 jours précédent la date de la compétition, la poule ayant enregistré le forfait se disputera avec un joueur de moins. Pour la finale de Ligue le joueur

sera remplacé par le joueur suivant immédiat au classement, s'il n'y a plus de possibilité de remplacement, cette poule se disputera avec un joueur de moins.

**Pour tout forfait non justifié dans les 72 heures suivant la date de la compétition, le joueur sera suspendu pour le tour suivant.**

**Dans le cas d'une récidive, la Commission de Discipline sera saisie.**

**Abandon** : L'horaire de début de la compétition est affichée sur la convocation, le joueur est tenu de se présenter 30 mn avant cet horaire. Passé ce délai tout joueur absent est déclaré en abandon de compétition. Sont aussi déclarés en abandon le joueur ou l'équipe qui a commencé une compétition et dont l'absence est constatée au plus tard 10 minutes après l'heure de convocation des matchs suivants. Comme pour le forfait, pour l'abandon sans motif de force majeure, la Commission de Discipline de la Ligue pourra être saisie.

#### **Article 2.4 - Arbitrage**

Les règles appliquées doivent être les plus proches de celles du Code Sportif de la FFB. Les clubs organisateurs fourniront dans la mesure du possible un maximum d'arbitres et de marqueurs pour assurer le bon déroulement des compétitions. Cependant, l'inter-arbitrage (joueur exempt) ou l'auto-arbitrage pourront être utilisés à la demande du directeur de jeu et ne pourront être refusés par les joueurs.

Lors des TQ, finale de District ou finale de Secteur et de Ligue, si le club organisateur est dans l'impossibilité de fournir des arbitres figurant sur la liste officielle, le directeur de jeu pourra désigner des arbitres suppléants. Il en est de même pour les marqueurs.

**Les joueurs ne pourront remettre en cause cette décision (article 2.11.2 du code de l'arbitrage).**

La tenue d'arbitre (arbitre officiel) ou la tenue du club organisateur est souhaitée pour l'arbitrage des rencontres, aucune règle n'est établie pour les marqueurs.

#### **Article 2.5 - Classification**

La classification des joueurs ayant participé aux compétitions lors de la saison (N-1) est établie par le site fédéral « EII », cette classification est la seule officiellement valide pour la saison 2023 / 2024.

Tout joueur n'apparaissant pas dans cette classification mais ayant été classifié par le passé, doit justifier en début de saison de son ancienne catégorie auprès de la CS de la Ligue. En cas de tromperie sur sa réelle catégorie les résultats de ses matchs seront saisis dans « EII » mais le joueur sera retiré de la compétition jusqu'à la fin de la saison.

Tout nouveau joueur est engagé dans la catégorie de son choix sous la responsabilité de son Président de club. Les conditions et la suite éventuelle de sa saison sont définies dans le Code Sportif National.

**Tout joueur étant qualifié pour une Finale de France dans une catégorie « Master » ne pourra prétendre disputer la finale de Ligue, ni la Finale de France de sa catégorie d'appartenance de début de saison.**

Tout joueur déjà classifié ne pourra disputer que la catégorie dans laquelle il est enregistré sur le site « EII », sauf montée officialisée en cours de saison ou invitation de dernière minute en cas de forfait d'un joueur pour compléter la poule d'un TQ (Poule de 4 uniquement) pour permettre son bon déroulement.

Les matchs non saisis dans le site « EII » ne seront pas considérés comme officiels. **Il appartient au joueur et à son club de vérifier la bonne saisie des matchs.** La CS de la Ligue ne saurait être tenu pour responsable de la mauvaise saisie des dits résultats.

## Article 2.6 - Clubs organisateurs

Ils se seront porté candidats avant le 15 août 2023 pour l'organisation des «Tournois Qualificatifs » et des « Finales de Ligue », la CS pourra en cas de manque, désigner des clubs parmi ceux ayant des joueurs engagés pour le mode de jeu et la catégorie concernée. **Tout refus d'un club désigné par la CS verra ses joueurs exclus de l'épreuve concernée et pourra en cas de récidive entrainer la saisine de la Commission de Discipline de la Ligue.**

Un club se trouvant dans l'impossibilité d'organiser une épreuve pour laquelle il s'était porté candidat devra informer immédiatement le Responsable Sportif de la CS.

Le club organisateur devra assurer la logistique de la journée, devra désigner un responsable sportif (directeur de jeu), présenter des arbitres et des marqueurs qui assureront le bon déroulement de la compétition. **Le directeur de jeu assure la saisie des résultats et enregistre le nom des arbitres (même s'ils n'en ont pas le titre)** sur le site « EII » de la FFB, de préférence au fur et à mesure des matchs, il devra aussi par un rapport détaillé relater tout incident, non respect de la tenue, d'un forfait ou abandon et le transmettre au Responsable de la CS.

### Obligations légales :

L'organisation de ces compétitions impliquant la responsabilité de la Ligue, il est rappelé aux clubs organisateurs qu'ils ont obligation absolue de faire respecter le décret de loi n°2006-1836 entré en vigueur depuis le 01 février 2007 et portant sur l'interdiction de fumer dans tous les locaux publics du club ainsi que les nouvelles dispositions concernant l'alcool dans ces mêmes locaux lors des compétitions.

Il est rappelé à tous les participants l'obligation de respecter la législation sur le dopage, de nombreux produits sont prohibés dont la liste est consultable sur le site de l'Agence Française de lutte contre le dopage (afd.fr). Le cannabis est de plus illégal et facilement détectable lors des contrôles effectués.

## CHAPITRE 3 - Compétitions

**Les compétitions individuelles ou par équipe des catégories nationales ainsi que les finales de Secteur et de Ligue (nationales et régionales) sont de la responsabilité de la CS de la Ligue, elles devront être organisées selon les critères portés sur les convocations sous peine d'être invalidées par la CS.**

### Article 3.1 - Convocations

Elles seront envoyées au plus tard 10 jours avant la compétition concernée aux joueurs qui auront communiqué leur adresse « mail » et aux clubs qui eux auront la responsabilité impérative d'informer leurs joueurs non présents sur la liste d'envoi.

Sur la convocation seront précisés la date, **l'heure de rendez-vous et l'heure de début des matchs**, l'adresse du club organisateur, la distance, la limitation de reprises et bien entendu la liste des joueurs.

## Article 3.2 - Tournois qualificatifs (TQ)

Les tournois qualificatifs se dérouleront sur une journée, le dimanche étant obligatoirement retenu pour que les joueurs travaillant le samedi (prière de nous le préciser) puissent y participer. Ce choix sera fait parmi les clubs en ayant fait la demande ou en cas de manque par la CS.

La distance des matchs retenue pour les TQ sera la « réduite 1 », ils se disputeront avec limitation de reprises (voir tableau en annexe), la reprise égalisatrice sera jouée.

**Les clubs devront scrupuleusement respecter les tours de jeu, la distance et la limitation de reprises indiqués sur les convocations sous peine d'invalidité de la dite compétition.**

Le directeur de jeu devra dans les 24 heures saisir les résultats sur le site « EII » de la FFB ou les envoyer au responsable sportif de la Ligue qui gère cette compétition.

**Les poules des TQ seront composées selon le principe du serpent in intégral.**

La distance des parties retenue pour les TQ sera la « réduite 1 », elles se disputeront avec limitation de reprises (voir tableau en annexe), la reprise égalisatrice sera jouée.

Nouveauté pour les catégories qui n'auront pas de finale de Ligue, tous les TQ se joueront en distance normale mais en conservant la limitation de reprises. Egalement à titre expérimental : le Cadre N2 sera sur cette même règle afin de faire un test et faire évoluer les autres catégories la saison suivante si cela ne surcharge pas les clubs organisateurs, la CS décidera après enquête auprès des clubs la suite de cette expérience pour la saison 2024-2025. Reste à voir le temps de la compétition, sachant qu'il n'y aura au que des poules de 5 joueurs au maximum.

**En résumé : + de points à réaliser/même limitation = possibilité d'améliorer sa moyenne !**

## Article 3.3 - Classement des Tournois Qualificatifs

**Le mode de classement des catégories régionales :**

Suite aux 3 Tournois Qualificatifs, les 2 meilleurs de chaque joueur seront retenus pour établir le classement. Les joueurs n'ayant joué qu'un TQ seront classés à la suite des joueurs qui en auront joué 2 ou 3.

Le classement pour les catégories régionales sera établi avec la somme des valeurs suivantes pour les 2 meilleurs TQ retenus, selon les critères dans l'ordre suivant :

- 1 - Nombre de TQ (2 puis 1)
- 2 - % Matchs gagnés.
- 3 - % Points réalisés sur l'ensemble des parties disputées par rapport au maximum de points réalisables.
- 4 - En cas d'égalité sera prise en compte la moyenne générale calculée sur les 2 TQ retenus.

**Un nouveau mode de classement sera mis à l'essai uniquement pour les catégories nationales :**

Lors des Tournois Qualificatifs, les joueurs obtiendront des points en fonction de leur classement dans leur poule respective:

**Points classement Poule en fonction de la position de classement:**  
1<sup>er</sup> : 40pts - 2<sup>ème</sup> : 35pts - 3<sup>ème</sup> : 30pts - 4<sup>ème</sup> : 25pts - 5<sup>ème</sup> : 20pts  
6<sup>ème</sup> : 15pts - 7<sup>ème</sup> : 10pts - 8<sup>ème</sup> : 5pts.

Suite aux 3 Tournois Qualificatifs, les 2 meilleurs TQ de chaque joueur seront retenus pour établir le classement général. Les joueurs n'ayant joué qu'un TQ seront classés à la suite des joueurs qui en auront joué 2 ou 3.

Ce classement sera alors établi avec la somme des valeurs obtenues pour les 2 meilleurs TQ retenus, selon les critères dans l'ordre suivant :

- 1 - Somme des Points classement Poule sur les 2 TQ retenus.
- 2 - En cas d'égalité sera prise en compte la moyenne générale calculée sur les deux TQ retenus.

(Voir exemple dans les annexes)

#### **Article 3.4 - Finales de Ligue**

Les Finales de Ligue se disputeront en poule unique de 6 joueurs (voir article 1.2 « organisation des compétitions ». Elles se dérouleront dans le cas de 3 Billards sur une journée et demi à partir de 14 heures le samedi et sur deux journées à partir de 10 heures le samedi dans le cas de deux Billards.

**Les rencontres se joueront sur la distance normale et sans limitation de reprise.**

Le directeur de jeu devra dans les 24 heures saisir les résultats sur « EII » ou les envoyer au Responsable Sportif de la CS. Il devra indiquer **aux 2 premiers** de cette épreuve, **de s'inscrire pour la Finale Nationale** sur le site de la FFB lorsqu'elle existe dans la catégorie.

**Ne pourront participer à la Finale de Ligue que les joueurs convoqués qui se seront au préalable engagés auprès du Responsable Sportif à participer à la Finale Nationale. Le non respect de cette règle entraînera la saisine de la Commission de Discipline.**

#### **Article 3.5 - Compétitions par équipes**

Les compétitions fédérales par équipes seront gérées par Juan GIRON ;

Nous remettons en place la compétition par équipe « JDS » réservées aux catégories régionales ainsi que le Challenge Robert NOUGAILHON au « 3 Bandes ». **Si comme la saison passée aucune équipe ne s'inscrit nous retirerons ces épreuves de notre calendrier, en espérant que les clubs se sentiront concernés.**

#### **Article 3.6 - Annexes**

En annexe de ce règlement, vous trouverez les documents suivants :

- Le tableau des distances et des limitations de reprises.
- Le tableau des tours de jeu.
- Le règlement du 5 Quilles.
- L'organigramme de la Commission Sportive.
- Tableau classement.

Le calendrier, le tableau des lieux de compétitions ainsi que le tableau des tours de jeu vous seront envoyés ultérieurement.

**Consulter régulièrement le site de la Ligue pour les dates d'inscriptions.  
La Commission Sportive de la Ligue vous souhaite une excellente saison.**

**Annexes :**

1) Organigramme de la commission :

**ORGANIGRAMME  
COMMISSION SPORTIVE CARAMBOLE - LOB  
Saison 2023/ 2024**

<p><b>Membres de la commission</b>                  Président LOB : <b>Marcel DEJARDIN</b>                  Resp. Sportif District Cévennes / d'Oc : <b>Benoit HORNECKER</b>                  Sportif District Aude / PO : <b>Bernard COUSTURE</b>                  Resp. Sportif District Quercy / Rouergue : <b>François BURGER</b>                  Resp. Sportif District Gascon / Tolosan : <b>Franck BESSAGNET</b>                  Membres : <b>Christian BURTILLET - Eric CHANTRELLE</b>  <b>Juan GIRON - Robert REMY -</b></p>
---

<b>Président</b>	
Nom :	<b>REMY Robert</b>

**Pour tout contact, merci d'envoyer un mail via le formulaire du site de la Ligue,  
rubrique "Commission sportive"**

**Saisie Informations**

<b>Créations et Saisies compétitions " E21"</b>	
Nom :	<b>Responsables Carambole Ligue, Districts et Clubs</b>
<b>Créations Compétitions Calendrier Site LOB</b>	
Nom :	<b>Responsables Districts et Ligue</b>
<b>Affichage Résultats et Classements Site LOB</b>	
Nom :	<b>Responsables Districts et Ligue</b>

**Gestion Sportive**

<b>Responsable "Jeux de Série" Catégories N1, N2</b>	
Nom :	<b>BESSAGNET Franck</b>
<b>Responsable Jeux de séries "Catégorie N3"</b>	
Nom :	<b>REMY Robert</b>
<b>Responsable Compétitions par équipes</b>	
Nom :	<b>GIRON Juan</b>
<b>Responsable "5 Quilles"</b>	
Nom:	<b>CHANTRELLE Eric</b>
<b>Responsable "Féminines"</b>	
Nom:	<b>A pourvoir</b>

2) Tableau des distances

MODE DE JEU	CATEGORIE	DISTANCES ET REPRISES			MOYENNES		NIVEAU COMPETITION				
		Normale	Réduite 1	Reprises	3,10m	2,80m	T. QUAL.	DISTRICT	LIGUE	NATIONALE	
LIBRE	Nationale 1	GC	300	200	20	10,00 à 29,99		X		X	X
	Nationale 3	GC	200	150	20		6,00 à 12,49	X		X	X
	Régionale 1	PC	150	120	30		4,00 à 5,99	X	X	CP	CP
	Régionale 2	PC	100	80	30		2,30 à 3,99	X	X	CP	CP
	Régionale 3	PC	70	60	30		1,20 à 2,29	X	X	I-D	
	Régionale 4	PC	50	40	30		0,00 à 1,19	X	X	I-D	
	Féminines	PC	40	30	30			X		X	
CADRE 47/2	Nationale 1		200	150	10	10,00 à 19,99		X		X	X
	Nationale 2		120	100	15	5,00 à 9,99		X		X	X
CADRE 42/2	Nationale 3		120	100	25		3,50 à 6,24	X		X	X
	Régionale 1		80	60	25		0,00 à 3,49	X	X	I-D	
1 BANDE	Nationale 1		100	80	30	2,30 à 4,99		X		X	X
	Nationale 3		80	60	30		1,75 à 2,57	X		X	X
	Régionale 1		60	50	30		1,00 à 1,74	X	X	CP	CP
	Régionale 2		40	30	30		0,00 à 0,99	X	?		
3 BANDES	Nationale 1		35	30	40	0,600 à et +		X		X	X
	Nationale 2		30	25	45	0,450 à 0,599		X		X	X
	Nationale 3		25	20	45		0,360 à 0,522	X		X	X
	Régionale 1		20	15	45		0,250 à 0,359	X	X	CP	CP
	Régionale 2		15		45		0,000 à 0,249	X	?		
5 QUILLES	Nationale 1		3x60	2x60				X		X	?

#### RAPPEL :

Pour tous les Modes De Jeu et Catégories, les Tournois Qualificatifs se disputeront sur la Distance Réduite 1 et avec Limitation de Reprises (voir tableau) sauf pour les Catégories sans Finale de Ligue ou le dernier Tournoi Qualificatif se disputera sur la Distance Normale et sans Limitation de Reprises.

Toutes les Finales de Ligue se disputront sur la Distance Normale et sans Limitation de Reprises.

Pour les Catégories Régionales il est demandé aux Responsables Sportifs de chaque District de respecter pour les Tournois Qualificatifs les Distances et les Limitations de Reprises indiquées sur le tableau.

Toute compétition organisée par un club dans le non-respect des critères indiqués (qui seront reportés sur chaque convocation) pourra être annulée par la Commission Sportive de la Ligue qui pourra en cas de récidive aviser le Président de la LOB avant saisine de la Commission de Discipline.

La Commission Sportive Carambole de la LOB

### 3) Tours de jeux :

# TOURS DE JEU

## Tournois qualificatifs

SAISON 2023 / 2024

Ne seront disputées que les rencontres surlignées en VERT

**8 Joueurs : Sur 4 billards - 5 matchs par joueur**

Séance	Billard 1	Billard 2	Billard 3	Billard 4
1	4 contre 5	3 contre 6	1 contre 8	2 contre 7
2	3 contre 4	1 contre 7	2 contre 5	6 contre 8
3	1 contre 6	4 contre 8	5 contre 7	2 contre 3
4	3 contre 7	2 contre 8	4 contre 6	1 contre 5
5	2 contre 6	3 contre 5	1 contre 4	7 contre 8
6	5 contre 8	1 contre 3	6 contre 7	2 contre 4
7	1 contre 2	5 contre 6	3 contre 8	4 contre 7

**7 Joueurs : Sur 3 Billards - 4 matchs par joueur**

Séance	Billard 1	Billard 2	Billard 3	Exempt
1	4 contre 5	2 contre 7	3 contre 6	1
2	2 contre 5	1 contre 7	3 contre 4	6
3	1 contre 6	5 contre 7	2 contre 3	4
4	3 contre 7	4 contre 6	1 contre 5	2
5	2 contre 6	3 contre 5	1 contre 4	7
6	1 contre 3	2 contre 4	6 contre 7	5
7	4 contre 7	1 contre 2	5 contre 6	3

**6 Joueurs : Sur 3 Billards - 4 matchs par joueur**

Séance	Billard 1	Billard 2	Billard 3
1	1 contre 6	2 contre 5	3 contre 4
2	2 contre 3	4 contre 6	1 contre 5
3	1 contre 4	3 contre 5	2 contre 6
4	5 contre 6	1 contre 3	2 contre 4
5	4 contre 5	1 contre 2	3 contre 6

**6 Joueurs : Sur 2 Billards - 4 matchs par joueur**

Séance	Billard 1	Billard 2
1	1 contre 6	2 contre 5
2	3 contre 4	1 contre 5
3	2 contre 3	4 contre 6
4	1 contre 4	3 contre 5
5	2 contre 6	1 contre 3
6	5 contre 6	2 contre 4
7	4 contre 5	3 contre 6
8	1 contre 2	

Ce qui donne en tableau simplifié

Séance	Billard 1	Billard 2
1	1 contre 5	3 contre 6
2	1 contre 3	4 contre 6
3	1 contre 4	2 contre 6
4	2 contre 4	3 contre 5
5	2 contre 3	5 contre 6
6	1 contre 2	4 contre 5

**5 Joueurs : Sur 2 Billards - 4 matchs par joueur**

Séance	Billard 1	Billard 2	Exempt
1	2 contre 5	3 contre 4	1
2	2 contre 3	1 contre 5	4
3	1 contre 4	3 contre 5	2
4	1 contre 3	2 contre 4	5
5	4 contre 5	1 contre 2	3

**4 Joueurs : Sur 2 Billards - 3 matchs par joueur**

Séance	Billard 1	Billard 2
1	2 contre 3	1 contre 4
2	Gagnants (*) matchs 1 et 2	Perdants (*) matchs 1 et 2
3	Match restant N°1	Match restant N°4

**3 Joueurs : Sur 1 billard - 2 matchs par joueurs**

Séance	Billard 1
1	2 contre 3
2	1 / Perdant (*) match 1
3	1 / Gagnant (*) match 1

### Finales de Ligue

Toutes les Finales de Ligue se joueront à 6 joueurs, sauf exception.

### 6 Joueurs sur 2 Billards

Samedi		Séance	Billard 1	Billard 2
10h00	1	1 contre 6	2 contre 5	
14h00	2	3 contre 4	1 contre 5	
15h30	3	2 contre 3	4 contre 6	
17h00	4	1 contre 4	3 contre 5	
Dimanche				
9h00	5	2 contre 6	1 contre 3	
10h30	6	5 contre 6	2 contre 4	
14h00	7	4 contre 5	3 contre 6	
15H30	8	1 contre 2		

### 6 Joueurs sur 3 Billards

Samedi		Séance	Billard 1	Billard 2	Billard 3
14h00	1	1 contre 6	2 contre 5	3 contre 4	
15h30	2	2 contre 3	4 contre 6	1 contre 5	
17h00	3	1 contre 4	3 contre 5	2 contre 6	
Dimanche					
14h00	4	5 contre 6	1 contre 3	2 contre 4	
15H30	5	4 contre 5	1 contre 2	3 contre 6	

#### 4) Exemple de classement :

Nom	Prénom	Club	PTS Class. Poule		MATCHS			POINTS / REPRISES / MOYENNE / SERIE					TOTAL POINTS	CLASS. TQ
			Place	PTS	Nbre	Vict.	Nul	PTS	REP.	MG	Part.	Série		
<b>CADRE Nationale 3 - TQ 1 Secteur Ouest</b>														
POULE B - Toulouse														
SIMONIN	Patrice		1er	40	3	3		300	54	5,56	6,25	21	40	2
VILLEROUX	Philippe		2	35	3	2		270	40	6,75	10,00	40	35	3
MEDARD	Arnaud		3	30	3	0		263	49	5,36		30	30	5
LAFFITTE	Jacques		4	25	3	0		193	43	4,48		30	25	8
POULE C - Saint Gaudens														
CAUBET	Pierre		1er	40	4	4		400	56	7,14	9,09	45	40	1ER
AUDU	Philippe		2	35	4	3		345	71	4,85	7,69	43	35	4
MALLET	Jean François		3	30	4	2		339	66	5,13	7,69	26	30	6
DENIAU	Gilles		4	25	4	2		323	66	4,89	6,66	27	25	7
REMY	Robert		5	20	4	1		237	73	3,24	6,25	23	20	9
DI FOLCO	Olivier		6	15	4	0		241	70	3,44		20	15	10
<b>CADRE Nationale 3 - TQ 2 Secteur Ouest</b>														
POULE B - Tarbes														
MEDARD	Arnaud		1er	40	4	3	1	400	57	7,01	12,50	49	40	1ER
MALLET	Jean François		2	35	4	3		338	56	6,03	7,14	56	35	3
VILLEROUX	Philippe		3	30	4	2	1	380	62	6,12	7,14	50	30	5
CAUBET	Pierre		4	25	4	2		318	52	6,11	11,11	68	25	7
LAFFITTE	Jacques		5	20	4	1		324	64	5,06	5,88	32	20	9
CLANET	Benoit		6	15	4	0		211	61	3,45		19	15	12
POULE C - Montauban														
DENIAU	Gilles		1er	40	4	3		379	78	4,85	7,69	33	40	2
DI FOLCO	Olivier		2	35	4	3		369	88	4,19	5,55	28	35	4
SIMONIN	Patrice		3	30	4	2		351	82	4,28	4,76	24	30	6
FAVARO	Pierre		4	25	4	2		294	69	4,26	7,69	25	25	8
LALANDE	Serge		5	20	4	1		330	76	4,34	4,76	24	20	10
AUDU	Philippe		6	15	4	1		338	83	4,07	5,88	24	15	11
<b>CADRE Nationale 3 - TQ 2 Secteur Ouest</b>														
POULE B - Castres														
CAUBET	Pierre		1er	40	3	2	1	300	42	7,14	7,69	31	40	1ER
MALLET	Jean François		2	35	3	1	2	300	47	6,38	7,69	41	35	3
CLANET	Benoit		3	30	3	1	1	242	59	4,10	4,76	32	30	5
AUDU	Philippe		4	25	3	0		204	50	4,08		20	25	7
POULE C - Montauban														
VILLEROUX	Philippe		1er	40	2	1		181	34	5,32	4,76	33	40	2
LALANDE	Serge		2	35	2	1		173	38	4,55	7,69	21	35	4
SIMONIN	Patrice		3	30	2	1		165	46	3,58	3,32	14	30	6

#### CADRE Nationale 3 - Classement Secteur Ouest

Nom	Prénom	Club	TQ Retenus	Pts Classement Poules			Points / Reprises / Moyennes / Série					Class.
				1	2	Total	Pts	Rep.	MG	Part.	Série	
CAUBET	Pierre		TQ1 + TQ3	40	40	80	700	98	7,14	9,09	45	1ER
VILLEROUX	Philippe		TQ3 + TQ1	40	35	75	451	74	6,09	10,00	50	2
MEDARD	Arnaud		TQ2 + TQ1	40	30	70	663	106	6,25	12,50	49	3
MALLET	Jean François		TQ2 + TQ3	40	30	70	638	103	6,19	7,69	56	4
SIMONIN	Patrice		TQ1 + TQ2	40	30	70	651	136	4,79	6,25	24	5
DENIAU	Gilles		TQ2 + TQ1	40	25	65	702	144	4,88	7,69	33	6
AUDU	Philippe		TQ1 + TQ3	35	25	60	549	121	4,54	7,69	43	7
LALANDE	Serge		TQ3 + TQ2	35	20	55	503	114	4,41	7,69	24	8
DI FOLCO	Olivier		TQ2 + TQ1	35	15	50	610	158	3,86	5,55	28	9
LAFFITTE	Jacques		TQ1 + TQ2	25	20	45	517	107	4,83	5,88	32	10
CLANET	Benoit		TQ3 + TQ2	30	15	45	453	120	3,78	4,76	32	11
FAVARO	Pierre		TQ2	25		25	294	69	4,26	7,69	25	12
REMY	Robert		TQ1	20		20	237	73	3,25	6,25	23	13

#### 5) Règlement 5 Quilles :

Annexe au Code Sportif Carambole Ligue Occitane de Billard  
 Concerne le tournoi Nationale 1 mode de jeu « 5 quilles » organisé par la Ligue Occitane

- 1) Le tournoi N1 5 quilles se déroulera cette saison 2022-2023 en Occitanie de la façon suivante :

- 2 (ou 3) tournois qualificatifs TQ1, TQ2 (TQ3) pour établir un classement
  - Une finale de Ligue N1 opposant les 8 premiers joueurs du classement
  - Le vainqueur de la finale N1 représentera l'Occitanie au tournoi National 5 quilles
  - Créations d'une finale de ligue R1 pour les 8 joueurs suivants au classement
  - Pour la finale R1 pas de représentant aux tournois National
- 2) Les tournois qualificatifs se dérouleront en poules uniques, par District
- District Gascon Tolosan
  - District Quercy Rouergue
  - District Cévennes d'Oc + Aude Pyrénées Orientales
- (Les deux districts de l'ex Languedoc Roussillon sont « fusionnés » au niveau 5 quilles pour cause de nombre de joueurs trop faible)
- 3) Pour chaque TQ, chacun des 3 districts rassemble ses joueurs, les répartit en poules de 4 à 8 joueurs (avec si besoin des tours supprimés - voir code sportif) et fait jouer les poules sur les clubs du district.  
Un classement final par district est établi en cumulant les résultats des 2 (ou 3) TQ.
- 4) La finale de ligue N1 se jouera après les tournois qualificatifs et classements des districts  
Elle sera composée des 8 meilleurs joueurs, déterminés comme suit :
- 3 premiers du District ayant le plus grand nombre de joueurs
  - 3 premiers du District ayant le deuxième plus grand nombre de joueurs
  - 2 premiers du District pour le troisième district
- 5) La finale de ligue R1 se jouera après les tournois qualificatifs et classements des districts  
Elle sera composée de 8 joueurs, déterminés comme suit :
- 3 joueurs du District ayant le plus grand nombre de joueurs: joueurs classés 4/5/6
  - 3 joueurs du District ayant le deuxième plus grand nombre de joueurs: joueurs classés 4/5/6
  - 2 joueurs du District pour le troisième district: joueur classé 4/5
  - En cas de désistement, les joueurs suivants aux classements seront convoqués
- 6) Pour les tournois qualificatifs, dans chaque poule, chaque joueur rencontrera tous les autres joueurs de sa poule (sauf si poule de 7 ou 8), en matchs de 1 set gagnant de 100 points
- Un match est gagné par le premier des deux adversaires qui atteint les 100 points
- 7) Un classement est établi pour chaque poule, qui prend en compte le nombre de matchs gagnés, puis le nombre de sets gagnés, puis les moyennes des joueurs (en cas d'égalité)  
Le classement de poule est communiqué aux joueurs à l'issue des matchs de poule
- 8) Un classement de District est établi pour chaque TQ, en consolidant les résultats de toutes les poules du district.

Le classement de district est communiqué aux joueurs dès qu'il est établi à partir des résultats de toutes les poules.

- 9) Pour la finale de ligue N1, les 8 joueurs sélectionnés seront répartis en 2 poules de 4.  
Les matchs de poule se joueront en 2 sets gagnants de 60 points.  
Les deux premiers joueurs de chaque poule (donc 4 joueurs) joueront ensuite une demi-finale, puis une finale.  
Les matchs de  $\frac{1}{2}$  finale et finale se joueront en 3 sets gagnants de 60 points  
Les 4 autres joueurs (deux derniers de chaque poule) pourront jouer une demi-finale et une finale de repêchage  
Les matchs de  $\frac{1}{2}$  finale et finale du repêchage se joueront en 2 sets gagnants de 60 points
- 10) Pour la finale de ligue R1, les 8 joueurs sélectionnés seront répartis en 2 poules de 4.  
Les matchs de poule se joueront en 1 set gagnant de 100 points.  
Les deux premiers joueurs de chaque poule (donc 4 joueurs) joueront ensuite une demi-finale, puis une finale.  
Les matchs de  $\frac{1}{2}$  finale et finale se joueront en 1 set gagnant de 120 points  
Les 4 autres joueurs (deux derniers de chaque poule) pourront jouer une demi-finale et une finale de repêchage  
Les matchs de  $\frac{1}{2}$  finale et finale du repêchage se joueront en 1 set gagnant de 100 points

La constitution des poules, l'enregistrement des résultats, le classement par poule, puis par district, seront réalisés avec le logiciel développé et utilisé par la Ligue Hauts de France, et proposé par le responsable 5 quilles de la FFB, qui souhaite l'utiliser sur toutes les ligues à l'avenir.

Les poules sont constituées au « serpentín intégral », sur l'ensemble des joueurs d'un district. Pour le premier TQ, les résultats des joueurs sur la saison précédente sont pris en compte pour établir le classement et le serpentín.

Pour les TQ suivants, le classement général d'un district est établi à l'issu de chaque TQ, et sert de base au serpentín du TQ suivant